



Pour faire suite à la convocation du 19 février 2026 et en l'absence de quorum lors de la réunion du 25 février 2026, la séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

Mardi 3 mars 2026 à 10h30 à Chavannes
Salle polyvalente – 6 route de Châteauneuf-sur-Cher

Le président, Dominique BURLAUD

Ordre du jour

Intervention de la Caf dans le cadre de la Convention Globale Territoriale (CTg) 2023-2027

Délibérations

1. Ouverture de crédits pour l'exercice 2026 : budget général et budget annexe de l'assainissement collectif en DSP
2. Taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEIT LD) : modalités de reversement aux communes membres
3. Création d'un multi-accueil intercommunal - Fonds Verts : plan de financement définitif
4. Marché de maîtrise d'œuvre relatif à des travaux d'assainissement : attribution de marché
5. Attribution de fonds de concours de voirie aux communes membres
6. Culture : attribution de subvention
7. Destination Sud Berry – Avenant n°5 à la convention constitutive de partenariat pour la mise en œuvre des actions 2026 – Autorisation au président aux fins de signature.
8. Création d'emplois permanents – Modification du tableau des effectifs
9. Création de postes pour accroissement temporaire d'activité

Questions diverses

Châteauneuf-sur-Cher, le 26 février 2026